Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 27 (1939)

Heft: 543

Nachruf: In memoriam : Mme G. Avril de Ste-Croix : (1855-1939)

Autor: E.Gd.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1430.
...rsitaire - ...tique et GENEVE

J. A.

1er AVRIL 1939 — GENEVE — VINGT-SEPTIÈME ANNÉE. — No 543

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION
Mlle Emilie GOURD, 17, rue Töpffer
ADMINISTRATION
Mlle Renée BERGUER, 7, route de Chêne
Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS
SUISSE . . . . Fr. 6.—
ÉTRANGER . » 8.—
Le numéro . . » 0.25
Les abonnements partent du 1er Janvier. A partir de Juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

ANNONCES
11 cent. le mm.
Largeur de la colonne : 70 mm.
Réductions p annonces répétées

L'émancipation de la femme ... apportera moins d'injustices à l'égard de la femme, plus de franchise dans les rapports entre les sexes, et une collaboration plus intime entre les époux en vue du bonheur de la famille.

G. AVRIL DE STE CROIX.

Les Ides de mars

Le dernier numéro du Mouvement *étant déjà sous presse quand ont été accomplis en Europe centrale les odieux coups de force — que faisait, hélas ! prévoir la fausse paix de Munich à tous ceux qui n'ont pas refusé alors de voir clair — notre journal s'est trouvé de ce fait dans l'impossibilité de s'associer plus tôt aux manifestations d'indignation contre l'agresseur et de sympathie pour les victimes qui se sont fait heureusement jour dans une large mesure. Indignation qui révèle toute une opinion publique capable d'un vigoureux redressement ; sympathie chaleureuse, et jusqu'à présent sans ces fausses notes que nous avons trop souvent dû relever, il y a six mois.*

Et c'est cette sympathie vibrante et cet indignation de nos consciences en révolte, dont nous voudrions que nos amies et collègues des malheureuses Républiques froidement rayées de la carte d'Europe sentent l'expression. Nous ne pouvons malheureusement que très difficilement communiquer avec elles, et nous éprouvons mêmes de vives inquiétudes sur le sort de quelques-unes, les bruits qui circulent étant souvent contradictoires et presque toujours impossibles à contrôler : mais, à défaut de messages parlés ou écrits dont il est plus sage de nous abstenir, puisse la grande vague de solidarité humaine, qui passe aux heures tragiques sur l'humanité en détresse, rouler jusque vers elles et renforcer leur indomptable courage.

. . . . . .

Mercredi 15 mars. Dix-huit heures. Partout, à toutes les devantures, les journaux du soir affichent en caractères gras : Les Allemands à Prague. *Annonçant leur marchandise, les vendeurs au numéro courent d'un acheteur à l'autre. Le cœur brusquement étreint de cette angoisse collective, qui fait bien plus mal que l'angoisse personnelle, les passants s'arrêtent saisis.*

Et voici que dans l'atmosphère déjà printanière, quoique mêlée de pluie et de soleil de cette fin d'après-midi, le carillon de la cathédrale lance sur la vieille place au cœur de la ville la cascade de ses notes argentines. Par une ironie, non voulue certes, mais qui vous met les larmes aux yeux, c'est la Prière patriotique *de Jaques Dalcroze qui égrène sa mélodie*

Tu m'as dit d'aimer, et j'obéis
Mon Dieu protège mon pays...

Contraste entre cette place paisible, où roucoulent les pigeons autour de la fontaine qui glougloute, et ces rues lointaines, où devant une population blême, qui sanglote avant d'entonner tout d'une haleine son hymne patriotique, défilent les casques d'acier des envahissseurs. Privilège immense qui nous est échu d'être encore libres, indépendants, chez nous, à nous. Responsabilité grave découlant de ce privilège. Pitié vibrante pour ceux et celles qui souffrent là-bas. Minute émouvante jusqu'au fond de l'âme.

...Cependant, dans la rue qui monte vers des quartiers tranquilles, deux dames emmitouflées de fourrures cheminent en causant à voix haute. Certes l'heure est assez palpitante pour justifier l'animation d'une conversation que, bon gré, mal gré, l'on saisit au pasage :

— Tu comprends, explique la première dame à la deuxième, elle n'aime pour ce genre de sac que le rococo. Alors, elle voudrait exbroder un comme celui qu'elle a acheté à Grenoble...

Et à ce moment-là, j'ai compris douloureusement ce que pouvaient être certains esprits de femmes.

E. Gd.

Le suffrage féminin aux Chambres fédérales

Réunie le 9 mars à Bâle, la Commission des pétitions du Conseil National a examiné la demande formulée par M. le conseiller national Oeri au sujet de la requête faite en date du 5 décembre dernier par l'Association suisse pour le Suffrage, et dont nous avons publié le texte à cette date. Et à l'unanimité, cette Commission a décidé de demander au Conseil Fédéral de présenter un rapport et des propositions, tant au sujet de cette requête qu'à celui de la pétition fédérale de 1928-29 et des motions Greulich et Göttisheim de 1918-19 ! On ne peut pas dire que l'on travaille trop vite au Parlement fédéral!...

Le 24 mars, le président de la Commission des pétitions, M. Hirzel (Vaud) a présenté au National un excellent rapport, qui retrace avec une grande clarté les étapes du mouvement suffragiste suisse devant les Chambres, et qui se termine par ces considérations que nous nous reprocherions de ne pas faire connaître à nos lecteurs:

...On nous permettra d'ajouter que l'intérêt même des institutions parlementaires et démocratiques justifie que des objets d'une pareille importance ne dorment pas éternellement dans les cartons fédéraux. On a déjà tendance de toute part à accuser les institutions parlementaires de sénilité et de mollesse. Voici plus de vingt ans que la question du suffrage féminin est virtuellement posée devant les pouvoirs fédéraux. La dignité même de notre système politique exige que cette question reçoive enfin une solution dans un sens ou dans l'autre. On doit tenir compte aussi de la réaction des milliers de signataires de la pétition de 1929, lorsqu'ils constatent que les années s'écoulent sans que le peuple ait eu à sa prononcer sur le problème très sérieux et très important soulevé par eux.

Ce rapport et ses conclusions ont été acceptés sans aucune discussion par le Conseil National.

Que nos lecteurs toutefois ne se fassent pas des illusions sur la portée de cette unanimité! car la Commission des pétitions comptant seulement, paraît-il, trois suffragistes convaincus, comprenait aussi d'irréductibles adversaires. Si donc ceux-ci et tous leurs corrélégionnaires antiféministes au National ont voté pour que le Conseil Fédéral s'occupe enfin sérieusement du vote des femmes, c'est surtout parce qu'ils comptent fermement que celui-ci sera de la sorte enterré une fois pour toutes et que l'on en parlera plus. Ce par quoi, ces Messieurs montrent qu'ils ignorent tout de la patience infinie et de l'ingéniosité persévérante de leurs concitoyennes...

J. Gueybaud.

IN MEMORIAM

Mme G. Avril de Ste-Croix (1855-1939)

Le féminisme français et le féminisme international, tous deux déjà cruellement frappés, l'an dernier, par le décès de Maria Vérone, sont de nouveau en grand deuil: Mme Avril de Ste-Croix, dont la verte vieillesse faisait l'admiration de chacun, s'est éteinte à Menton, le 22 mars, après un mois à peine de maladie. C'est une grande figure qui disparaît, dont l'intelligence et les capacités de premier ordre ont exercé pendant près d'un demi-siècle une rare influence.

Féministe, suffragiste, Mme Avril le fut résolument. Mais celui des aspects de la libération de la femme auquel elle s'attacha essentiellement fut, bien davantage que le côté juridique, économique ou politique, le côté des mœurs. Certes, elle pensait comme Joséphine Butler et avec elle, qu'il faut que la femme vote pour détruire les injustices dont elle est victime; certes, elle savait quels liens étroits font souvent dépendre l'immoralité des salaires de famine ; et certes, elle combattit de toute son ardeur les mesures d'exception que la loi faite par des hommes seuls impose à la femme. Mais celle dont elle prit énergiquement la défense, celle à laquelle elle consacra le meilleur de son effort, celle pour laquelle elle lutta, mais à laquelle aussi elle tendit une main secourable et fraternelle: ce fut la prostituée. Et c'est pourquoi son nom est étroitement associé au grand combat magnifiquement mené, dans son pays d'abord, dans d'autres pays ensuite par l'intermédiaire de la Fédération abolitionniste, par la Société des Nations enfin, contre le honteux système de la réglementation.

L'influence de Joséphine Butler est ici manifeste. Et cependant ce n'est pas parce qu'elle connut la grande apôtre que Mme Avril — qui était à cette époque-là Mlle de Ste-Croix, ne s'étant mariée que sur le tard vers 1901 — s'engagea dans la bataille; c'est au contraire parce qu'elle avait déjà pris position et déjà rompu pas mal de lances en faveur de la grande cause d'une même morale élevée pour les deux sexes, qu'elle attira l'attention de Mrs. Butler. Voyageuse, — et ceci représentait déjà pas mal d'indépendance pour une femme seule avant 1890 — journaliste faisant des reportages pour divers journaux parisiens, tels le *Figaro* ou le *Siècle*; auteur de quelques romans ou volumes de nouvelles situés dans le cadre de l'Europe centrale où elle avait fait de longs séjours; féministe et par là même collaboratrice de cette *Fronde*, fondée par Marguerite Durand et qui fut, plusieurs années durant, le seul quotidien rédigé, administré et imprimé uniquement par des femmes, Mlle de Ste-Croix n'avait pas attendu de rencontrer Joséphine Butler pour s'intéresser au sort de la mère abandonnée, de la femme trompée, exploitée, qui finit par tomber. Nous avons sous les yeux en écrivant ceci un numéro daté de 1896 d'une revue *Les femmes et les féministes*, où paraît une nouvelle intitulée *Paternité* et signée « Savioz » — son nom de plume, dans laquelle elle fustige déjà le lâche égoïsme de l'homme et magnifie l'abnégation maternelle de la femme. Et c'est un reportage, également signé « Savioz » paru dans l'*Eclair* sur la situation des prostituées à St-Lazare, qui frappa Joséphine Butler au point qu'elle écrivit sur le champ à l'auteur inconnu. De là date une collaboration et une amitié dont Mme Avril aimait à retracer les étapes : avec quelle vie, quelle force d'évocation, quel don du détail pittoresque ! il faut l'avoir entendue pour en connaître toute la saveur !

L'œuvre de Mme Avril de Ste Croix dans le domaine de la moralité publique est trop connue et trop vaste à la fois pour qu'il soit possible de nous y arrêter ici comme il le faudrait pour rendre vraiment hommage à sa mémoire. Rappelons brièvement que, dès 1901, elle prenait l'initiative de fonder, pour y recueillir et y abriter «des femmes et des jeunes filles que des circonstances malheureuses, la misère, l'abandon ou la maladie ont poussées dans l'impassable horrible de la prostitution réglementée » cette magnifique *Oeuvre Libératrice,* qui a pris depuis lors un si remarquable essor. Ouverte dans une petite maison d'Auteuil, où il y avait juste place pour 8 pensionnaires, l'*Oeuvre* est maintenant une institution de grande envergure, propriétaires de plusieurs immeubles et d'une ferme-école en Normandie, où se poursuit sur une vaste échelle la culture des herbes médicinales. Mais ce développement n'a pas changé ses méthodes éducatives, son inspiration hautement spiritualiste; et il est frappant pour celles qui, aujourd'hui, essayent de marcher sur les traces de Mme Avril de retrouver dans les premiers statuts, les premiers réglements rédigés par elle, les mêmes principes exactement que ceux sur lesquels nous nous basons actuellement pour fonder une maison à peu près analogue.

(La fin en 3me page). E. Gd.

AVIS IMPORTANT — En raison des fêtes de Pâques, et d'une absence que notre Rédactrice est obligée de faire (réunion à Bruxelles du Comité d'organisation du Congrès de Copenhague), le prochain numéro de notre journal ne pourra paraître que ***le 22 avril.***

Cliché Mouvement Féministe

Mme AVRIL DE STE-CROIX,

pendant une suspension de séance de Commission à la S. d. N. (Derrière elle Dame Katherine Furse, représentante des Eclaireuses, et Commandant Allen et une de ses collègues de service auxiliaire de police féminine angloise).